



Refus de traitement de la part des parents

Par **colagirl**, le **09/11/2016** à **18:32**

Bonjour, tout d'abord désolée si je ne suis pas dans le bon forum.

J'ai été diagnostiqué "trouble de la personnalité borderline", une maladie mentale peu connue mais considérée comme grave.

En plus de ma thérapie de groupe, et de mes rendez-vous avec la psychologue, tout cela payé par mes parents, on m'a prescrit un traitement.

Traitement considéré comme absolument indispensable à la guérison (qui dure entre 3 et 7 ans le plus souvent, mais parfois beaucoup plus).

Mon père m'interdit totalement de prendre le traitement. Il est prêt à changer de psychiatre, à s'opposer à eux, mais c'est hors de question pour lui.

Je ne compte pas porter plainte, mais en parler à mes psy, et éventuellement demandé à être hospitalisé ou accueilli dans une famille d'accueil en grande partie pour ces raisons. Si je parle de tout cela, mes parents risquent-ils quelque chose ? Si oui quoi ?

Merci beaucoup d'avance.

Par **youris**, le **09/11/2016** à **19:07**

bonjour,

êtes-vous mineur ou majeur.

si vous êtes mineur, votre père peut refuser le traitement proposé.

si vous êtes majeur, c'est vous qui décidez.

personne n'est obligé de se soigner sauf si l'absence de traitement peut être dangereux pour les autres.

salutations

Par **colagirl**, le **11/11/2016** à **10:36**

Je suis mineur.

L'absence de traitement n'est dangereux "que" pour ma vie, je ne pense pas être assez violente pour qu'il le soit réellement pour les autres (traitement et diagnostic fait suite à une

tentative de suicide).

Merci pour votre réponse.